

La teinture d'iode pénétrant mieux dans tous les points où la couche cornée est entamée, les foyers se trouvent d'emblée mis en évidence. Chacun d'eux est alors entouré d'une bordure d'épilation d'un centimètre de large et n'intéressant que les cheveux sains. Toute problématique que soit peut-être cette épilation comme barrière opposée à l'extension des lésions, elle apporte du moins l'avantage de bien déterminer les zones sur lesquelles devra porter l'action des médicaments. Tous les deux jours on rase les plaques malades, toutes les semaines on coupe les cheveux ras, et tous les mois on entretient la zone d'épilation.

La tête ainsi préparée sera rigoureusement soumise chaque jour à un lavage qu'on pratiquera avec de l'eau chaude et un savon au goudron, puis on fera sur les plaques une légère friction avec un tampon d'ouate imbibé d'une solution antiseptique, soit une solution de sublimé à 1 p. 1.000, soit une solution de phénosalyl ou enfin la préparation suivante recommandée par M. Hallopeau :

℞ Alcool.....	300 gr.
Teinture de lavande.....	30 —
Essence de térébenthine.....	60 —
Camphre.....	60 —
Sublimé.....	0 — 90
Formol.....	3 —

de temps en temps, particulièrement après le rasage des plaques, on fera une application de teinture d'iode, ou une friction à l'huile de croton. Les croûtes qui suivent l'emploi de l'huile de croton seront enlevées. Les surfaces malades pourront aussi être simplement recouvertes d'emplâtre de Vigo qui, concurremment avec l'iode, a l'avantage de provoquer des folliculites dont les para-

sites pourraient entraver le développement du trichophyton (Sabouraud).

L'huile de croton, spécialement recommandable contre les trichophyties proprement dites, a été rejetée par quelques médecins, comme ayant l'inconvénient de provoquer des suppurations suivies d'alopecie définitive. En réalité, ce danger, si tant est qu'il soit à redouter, est considérablement amoindri si l'on a recours aux précautions suivantes nettement formulées par M. Sabouraud. La tête une fois préparée par l'épilation et le badigeonnage général à la teinture d'iode, on applique légèrement, sur chaque plaque de teigne, l'huile de croton pure ou mélangée avec quantité égale d'huile d'olives, puis on essuie avec un linge sec de façon à ne laisser le médicament que dans les infundibula des follicules pilaires. Au bout de deux ou trois jours, la peau de la plaque est empâtée, et parfois parsemée de petites pustules qu'on fait disparaître par un pansement humide aseptique, ou des cataplasmes de fécules. Au bout de cinq jours, l'inflammation diminuant, on épile de nouveau et on badigeonne à l'iode. Au bout d'une dizaine de jours la peau ayant repris son aspect normal, on recommence toute la série, et ainsi de suite, jusqu'à ce que les cheveux malades, successivement expulsés par l'épilation, soient remplacés par un fin duvet qui constitue la nouvelle repousse.

On peut remplacer les applications d'huile de croton par des frictions avec des crayons dans lesquels ce liquide est associé dans les proportions de moitié ou d'un tiers, à la cire et au beurre de cacao.

Les réactions inflammatoires déterminées par l'huile de croton présentent des variations individuelles parfois considérables. C'est ainsi qu'une seule application produit une irritation des plus énergiques chez les enfants lym-

phatiques à peau fine et à cheveux blonds, tandis qu'elle restera sans effet chez des enfants à cheveux foncés.

On ne saurait trop s'attacher à ne laisser échapper aucun foyer, si petit soit-il, de trichophytie, si l'on ne veut s'exposer à perpétuer indéfiniment la maladie. Aussi doit-on rechercher avec soin, pour les détruire, soit à l'aide de l'huile de croton, soit par exemple par l'électrolyse, tous les cheveux malades qui restent isolés des foyers proprement dits.

La folliculite trichophytique, qui siège au cuir chevelu ou à la barbe, sera traitée par l'épilation (en bordure et sur toute la surface malade) et les applications de teinture d'iode. En quelques jours la guérison sera obtenue.

Lorsque les teignes siègent à la barbe, la dissémination des lésions et la susceptibilité de la peau ne permettent pas de recourir à l'épilation et à une application d'huile de croton.

Le meilleur procédé, parmi tous ceux qui ont été préconisés jusqu'à ce jour, nous semble être le suivant : deux fois par semaine, savonner et laver avec une solution de sublimé, raser, puis laver de nouveau, badigeonner à la teinture d'iode. Chaque soir, appliquer une pommade soufrée avec addition de résorcine ou d'acide salicylique (2 à 4 grammes de soufre, 2 grammes de résorcine, ou 0^{sr},50 d'acide salicylique pour 25 grammes d'excipient).

La trichophytie des ongles est justiciable des mêmes procédés de traitement que l'onychomycose favique et sera traitée plus loin.

Prophylaxie. — Le caractère éminemment contagieux de ces affections réclame une prophylaxie des plus rigoureuses.

Individuellement on imposera à chaque malade le port de bonnets en toile fréquemment nettoyés et renouvelés, le nettoyage antiseptique des brosses à tête. Dans les familles, pensions ou groupements quelconques, on interdira toute communauté des coiffures, vêtements, peignes, brosses, serviettes ou autres objets de toilette.

Si la trichophytie observée dans un milieu quelconque est reconnue d'origine animale, on éloignera tous les animaux suspectés.

III. — FAVUS

Le favus est la maladie occasionnée par le développement d'un champignon, l'*Achorion Schaeleinii*, qui peut végéter dans les poils, les ongles ou l'épiderme. La lésion à laquelle il donne lieu a reçu, en raison de sa forme, le nom de godet farique. C'est une saillie arrondie, de couleur jaune soufre, déprimée à son centre occupé par le poil. Ces godets se réunissent en masses à contours polycycliques, d'apparence plâtreuse, sèches, pulvérulentes, répandant une odeur de souris très caractéristique.

Les cheveux entourés de favus sont ternes, grisâtres, secs, et entraînent avec eux, lorsqu'on les arrache, leur gaine épithéliale gonflée, indice d'une inflammation folliculaire qui engendre à la longue une alopecie cicatricielle définitive.

Sur les parties glabres, le favus détermine des godets qui siègent au niveau des poils du duvet; mais s'il végète seulement dans l'épiderme, il y produit des lésions vésiculo-squameuses circonscrites comparables à celles de la trichophytie.

Dans certaines formes rares, le favus du cuir chevelu se traduit simplement par la décoloration, la sécheresse et l'aspect terne des cheveux, sans production de godets. Aux ongles (onychomycose favique) le favus se traduit soit par des taches isolées les unes des autres, fissuraires ou érodies, de couleur jaune maïs, soit par une déformation de l'ongle entier qui est épaissi, strié longitudinalement, en *motte de jonc*, et s'exfolie en lames plus ou moins minces.

Traitement. — I. *Favus du cuir chevelu ou de la barbe* — Afin de mettre à nu les lésions et de faciliter les applications médicamenteuses, on doit d'abord couper ras, avec les ciseaux, tous les poils des parties atteintes.

Ce premier soin rempli on entreprendra d'enlever les productions parasitaires. Après avoir ramolli les amas faviques à l'aide de cataplasmes de fécule ou de l'application, pendant une à trois heures, d'un mélange de savon noir et d'axonge à parties égales, on les fait tomber avec une spatule ou une curette; on lave à l'eau chaude, on frictionne avec les mains; au besoin, on expose les parties atteintes au jet d'un pulvérisateur à vapeur. Pendant la nuit, on maintient un enveloppement humide composé soit de compresses bouillies, soit de compresses imbibées d'une solution de phénosalyl à 1 p. 500, ou d'acide salicylique à 1 0/0, le tout recouvert d'un bonnet de caoutchouc. Au bout de deux ou trois jours, les surfaces étant bien nettoyées, on procède à l'épilation au niveau des plaques et autour de celles-ci, dans une zone d'un centimètre au moins de largeur, jusqu'à ce qu'on ait enlevé tous les poils qui paraissent atteints. L'épilation même faite à la pince, ce qui est le procédé le moins douloureux, est toujours la cause d'une certaine irritation qu'on calmera avec des nouvelles applications

humides; l'opération, du reste, devra être renouvelée plusieurs fois, tant qu'il repoussera des poils sur les plaques malades et que sur celles-ci il persistera de la rougeur. Tout autour des plaques il y aura lieu d'entretenir la zone de protection, tant qu'on y trouvera des poils cassants ou présentant des parasites au microscope.

Détruire les derniers vestiges du parasite et s'opposer à sa repullulation constituent la partie la plus importante et aussi la plus difficilement réalisable de ce traitement.

M. E. Besnier a démontré, en effet, combien était illusoire le rôle parasiticide des médicaments destinés à cet usage, les éléments du favus résistant beaucoup plus que les cellules épidermiques à leur action destructive. En réalité, on est réduit plutôt à produire l'avulsion du parasite par l'irritation de l'épiderme dans lequel il végète: c'est ainsi qu'agissent les badigeonnages iodés répétés, bien que moins efficaces que dans le traitement de la trichophytie.

Dans le même but, on pourra recourir aux applications de sublimé en solution à 1 p. 1.000, de pommade au turbith minéral à 1 p. 30 de vaseline, à l'huile de cade à 2 p. 30 d'axonge, à l'acide salicylique et à la résorcine de 1 à 3 p. 100 d'excipient.

Quelle que soit la préparation employée, la tête doit être nettoyée chaque matin à l'eau chaude, avec un savon au goudron, au naphthol ou à l'ichthyol. Si les applications médicamenteuses provoquent une irritation trop vive, on les remplace momentanément par des topiques émollients, des cataplasmes de fécule ou des pommades au cold-cream par exemple.

Ce traitement qui dure souvent plusieurs mois ne doit être interrompu que lorsque la guérison est assurée ce qui se reconnaît à ce qu'il n'y a plus ni godets faviques, ni rougeur de la peau à la base des poils, ni poils déco-

lorés, cassants ou engainés. Une observations de six semaines au moins après la guérison apparente et la suspension du traitement est nécessaire pour établir un certificat de guérison.

II. *Favus des parties glabres.* — Il faut commencer par détacher les godets soit simplement avec des savonnages énergiques, soit avec une spatule ou une curette mousse, après les avoir préalablement ramollis, si leur volume et leur nombre l'exige, à l'aide de cataplasmes de fécule. Quelques badigeonnages énergiques à la teinture d'iode, renouvelés quatre ou cinq fois, à quatre jours d'intervalle environ, suffisent généralement à assurer la disparition définitive du favus épidermique. Des pommades soufrées ou à l'acide chrysophanique pourront aussi, dans bien des cas, rendre les mêmes services. Les mêmes conditions d'observation prolongée recommandées ci-dessus seront nécessaires pour permettre d'affirmer la guérison.

III. *Favus des ongles.* — L'onnycomycose favique réclame un traitement d'autant plus énergique et radical qu'elle est plus rebelle et expose, tant qu'elle persiste, à la réinoculation des champignons dans les autres régions.

L'ablation de l'ongle, suivie de pansements humides avec des solutions fortes de sublimé (au 300^{me} ou au 200^{me}) est le procédé de choix, mais non toujours réalisable. On se contente alors de mettre à nu les foyers fariques par la rugination ou le grattage des lamelles cornées préalablement ramollies avec le savon de potasse, et de les toucher énergiquement avec la teinture d'iode ou le sublimé.

CHAPITRE V

MALADIES DUES A DES TROUBLES
DE L'ÉVOLUTION DES TISSUS

NŒVI

On désigne ainsi des altérations de la peau dues soit à une hyperpigmentation circonscrite (*nœvi pigmentaires*), soit au développement exagéré des vaisseaux sur une surface limitée (*nœvi vasculaires*). Toujours permanentes, généralement congénitales, quelquefois cependant elles apparaissent à un âge plus ou moins avancé.

I

NŒVI PIGMENTAIRES

Les nœvi pigmentaires (*grains de beauté vulgaires*) sont formés par des taches dont la couleur varie du jaune paille au brun noirâtre ou au noir bleuâtre. Presque toujours multiples chez le même sujet, de dimensions et de formes très variables, ils sont tantôt lisses et de niveau avec la peau environnante, tantôt saillants, souvent même recouvertes de poils.

Traitement. — Les nœvi lisses peuvent être détruits par les caustiques et en particulier par la pâte de Vienne, ou par le thermocautère, à la condition qu'ils soient de